

Communiqué de presse

Paris, le 25 janvier 2021

## **Campagne vaccinale contre la Covid-19 : les collectivités territoriales demandent à l'Etat une clarification de sa vision stratégique et des directives nationales lisibles**

Dès avant le lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19, les présidents de l'AMF, de l'ADF et de RdF, réunis sous la bannière de Territoires Unis, ont assuré le gouvernement de la mobilisation coordonnée des collectivités qu'ils représentent.

Agiles et réactives depuis le début de la crise sanitaire, les collectivités territoriales ont mis à disposition leur assistance et leurs moyens pour accélérer la vaccination sur l'ensemble du territoire national. Position d'autant plus légitime que le gouvernement a choisi de cibler en priorité nos aînés accueillis en Ehpad, puis les autres Français les plus vulnérables. Car, qui mieux que les collectivités territoriales, connaît ces publics ?

Malgré cet engagement sans faille, les maires, les présidents de Départements et les présidents des Régions de France sont confrontés à des messages contradictoires, sources d'incompréhension et d'inquiétude. En dépit de l'accélération annoncée de la campagne, des centres de vaccination ferment, des rendez-vous sont ajournés, des informations tombent brusquement, sans préavis et sans lisibilité d'ensemble.

Face au flot d'informations contradictoires, les Français doutent. Ils ne sont pas des procureurs. Ils veulent seulement y voir clair dans une ère sanitaire troublée. Et espérer.

La restauration de la confiance est capitale. Elle exige vérité et clarté. En conséquence, les collectivités territoriales demandent à l'Etat une véritable clarification de sa vision stratégique en matière de vaccination.

En toute transparence, le gouvernement doit préciser, en temps réel, l'état des stocks de vaccins, les calendriers précis d'approvisionnement, le nombre de doses disponibles, le calendrier arrêté pour les phases successives de vaccination, et ce, à l'échelle de chaque territoire. Un maillage équilibré des centres de vaccination est également crucial pour garantir une équité territoriale en tenant compte des zones rurales souvent sous-dotées. Le gouvernement doit également donner aux Français une perspective en précisant l'échéance à laquelle, les plus fragiles ayant été protégés, la France pourra se remettre enfin au travail.

Face à cette pandémie, et aux inquiétudes liées aux nouveaux variants du virus, la vaccination commande une organisation logistique parfaitement coordonnée.

C'est dans ce contexte que les collectivités territoriales peuvent apporter leur efficace concours mais à la stricte condition que l'Etat fasse une totale transparence sur la politique vaccinale.

Territoires Unis demeure plus que jamais mobilisé pour veiller à la santé des Français.

## Contacts presse

### AMF

Marie-Hélène Galin

[marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

01 44 18 13 59

### ADF

Mélissa Rodanet

[mrodanet@epoka.fr](mailto:mrodanet@epoka.fr)

01 45 49 33 11

### Régions de France

Violaine Hacke

[vhacke@regions-france.org](mailto:vhacke@regions-france.org)

06.28.47.53.55

### Thomas Oberlé

[thomas.oberle@amf.asso.fr](mailto:thomas.oberle@amf.asso.fr)

01 44 18 51 91

### Boris Cavaglione

[bcavaglione@epoka.fr](mailto:bcavaglione@epoka.fr)

06 84 84 37 53

## A propos de l'AMF

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'AMF est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements. Plus de 34 000 maires et présidents d'intercommunalité en sont aujourd'hui adhérents.

## A propos de l'ADF

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 collectivités adhérentes, dont 95 Départements et 8 collectivités territoriales à compétences départementales. Elle remplit une triple mission :

- représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

## A propos de Régions de France

Régions de France réunit depuis 1998 les Régions et Collectivités régionales de métropole et d'Outre-mer. Réseau d'influence constitué d'experts de très haut niveau, Régions de France construit, nourrit, porte, diffuse et enrichit le projet politique régional. Transpartisan, ce projet est celui d'une France réellement décentralisée au service de nos concitoyens. Il couvre l'ensemble des politiques régionales dans leur 3 dimensions : développement du capital humain, dynamiques économiques et écologiques, cohésion des territoires de proximité. Régions de France agit à l'échelon national et européen, pour convaincre les institutions, et au-delà l'opinion publique, du bénéfice apporté par la décentralisation. Au service des élus régionaux, notre réseau mutualise les expériences des Régions, réunit et analyse les données, construit les argumentaires, porte les plaidoyers au bon niveau.